

ACCÈS AU CENTRE DE GESTION

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente se situe au :
n° 30, rue Denis Papin à ANGOULÊME (45,65397°N, 0,16099°E).

Il **ne dispose pas de parking** privé permettant l'accueil des visiteurs (sauf PMR - voir plus bas).
Son parking, dont le nombre de places est limité, est réservé à son personnel.



MODALITÉS D'ACCÈS



Train :

La gare d'Angoulême se trouve à 300 m. du Centre de Gestion (4 mn à pied par la passerelle).
Elle est desservie par les [TER Nouvelle-Aquitaine](#) et les [TGV SNCF](#).



Bus (STGA) :

Arrêt Papin (1 mn à pied) : Lignes 2 et 7 (Horaires [2](#) et [7](#))
Arrêt Alpha (2 mn à pied) : Navette N1 gratuite depuis le centre-ville ([horaires](#))
Arrêt Gare (5 mn à pied) : Lignes 4, 5, 6, 8, 10... : consulter le site STGA



Vélo / Trottinettes : Le stationnement des vélos et trottinettes est autorisé dans l'enceinte du Centre de Gestion (rack à vélo au niveau sous-sol)



Cliquez sur le plan



POSSIBILITÉS DE STATIONNEMENT A PROXIMITÉ

Gratuit :

- 1h / jour sur l'ensemble du stationnement payant de la ville d'Angoulême : [en savoir plus](#)
- Parking de Bourgines (15 mn à pied)
- Parking des Abras, 2 rue des Abras (18 mn à pied)

Payant :

- Places de stationnement rue Denis Papin. Tarif indicatif : 1h = 1,30 €
- Parking église Saint-Jacques de l'Houmeau (5 mn à pied). Tarif indicatif : 1h = 1,90 €
- Places de stationnement boulevard Besson Bey (8 à 15 mn à pied). Tarif indicatif : 1h = 1,30 €
- Parking Gambetta, place de la Gare (5 mn à pied via la passerelle de la gare). 1h = 1,30 €

Parking **EFFIA** :

- Gare SNCF [P3](#), rue Denis Papin (2 mn à pied)
- Gare SNCF [P2](#), rue Leclerc Chauvin (2 mn à pied). Tarif indicatif : 1h = 2,90€
- Gare SNCF [P1](#), Avenue de Lattre de Tassigny (5 mn à pied). Tarif indicatif : 1h = 2,90€

PMR :

- Vous devez vous rendre au CDG et êtes titulaire d'une carte mobilité inclusion « stationnement » (CMI) ? Informez-nous avant votre venue ou présentez-vous à la barrière (interphone) muni de votre carte, à l'heure de votre rendez-vous.
- [Les places de stationnement pour Personnes à Mobilité Réduite](#) (PMR). Gratuité : [comment faire ?](#)



Comment payer ?